LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	objet	bénéficiaire	superficie (m² env.)
01	création de voie piétonne	commune	160
02	élargissement de voie	commune	210
03	création de voie piétonne et espace vert	commune	355
04	création de parc de stationnement et voies	commune	18520
05	création d'un équipement sportif	commune	3890
06	création de voie et espace vert	commune	1160
07	création de voie piétonne et espace vert	commune	470
08	élargissement de voie	commune	1340
09	création de voie	commune	400
10	création de voie	commune	1140
11	création de voie piétonne	commune	160
12	création de voie et espace vert	commune	850
13	création de voie	commune	570
14	création de voie	commune	90
15	extension de cimetière	commune	3790
16	création de voie	commune	780
17	extension de cimetière	commune	4050
18	création de voie	commune	2260
19	création de voie piétonne	commune	180
20	création de voie	commune	320
21	création de voie	commune	430
22	création de voie	commune	630
23	création de voie piétonne et espace vert	commune	720
24	création de voie	commune	500
25	création de voie et espace vert	commune	390
26	création de voie	commune	740
27	création de voie piétonne	commune	220
28	création de voie	commune	1110
29	élargissement et création de voie	commune	240
30	création de voie	commune	240

ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTEE
CREATION LE 19/12/2005

ARRETE PREFECTORAL DU 09/01/2006

ARRETE PREFECTORAL DU 09/01/2006

ARRETE PREFECTORAL DU 28/11/1989

AUTORISATION DU 31/05/1999

POLLUTION ANCIENNE

POLLUTION ANCIENNE

ANCIENNE DECHARGE

LEGENDE

- ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTE
- CARRIERES AUTORISEES (avec date d'autorisation)
- RISQUE DE COULEE DE BOUE
- ZONE INONDABLE (contour du PPRI, abords du Rieu et talwegs)
- SITES POLLUES, ANCIENNEMENT POLLUES et ANCIENNES DECHARGES
- CIMETIERES
- PERIMETRE DE 100m. autour d'une exploitation agricole dépendant du régime des installations classées
- ITINERAIRES DE RANDONNEE inscrit au PDIPR

- U — SECTEUR URBANISE Centre de Tergnier et ensembles de logements collectifs
- Ua — SECTEUR URBANISE résidentiels
- Ui — SECTEUR URBANISE activités
- Uz — SECTEUR URBANISE Zone Economique Stratégique
- 1AU — SECTEUR A URBANISER prioritaire
- 1AUi — SECTEUR A URBANISER prioritaire activités
- 1AUz — SECTEUR A URBANISER prioritaire Zone Economique Stratégique
- 2AU — SECTEUR A URBANISER non prioritaire
- N — SECTEUR NATUREL STRICT
- Ne — SECTEUR NATUREL équipements et infrastructures
- Nh — SECTEUR NATUREL habitat isolé
- Nl — SECTEUR NATUREL loisirs et caravaning
- Nv — SECTEUR NATUREL "gens du voyage"
- A — SECTEUR AGRICOLE

- ESPACE BOISE CLASSE (L130-1)
- TERRAIN CULTIVE A PROTEGER (L123.1 9°, R123.12 1°a)
- EMPLACEMENT RESERVE (L123.1 8°)

VOIR PLAN DE ZONAGE N°3a (EXTRAITS)

- BATIMENT AGRICOLE POUVANT CHANGER DE DESTINATION (L123-3.1, R123-12 2°)
- PERIMETRE DE RENOUVELLEMENT URBAIN (L123-2 a)

Ech : 1/5000 ème — NORD

0 100 500m

PREFECTURE DE L'AISNE

Commune de
TERGNIER

PLAN LOCAL D'URBANISME

3b - Plan de zonage "zoom central - 1/5000°"

Approbation
18 juin 2009

Philippe Avice - 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris - tel. +33 (0) 148 243 127 - fax. : +33 (0) 821 187 972 - contact@avice.fr
David Borgobello - 10, rue Bréguet - 75011 Paris - tel. : +33 (0) 148 062 775 - fax. : +33 (0) 951 725 894 - bbdd@online.fr
architectes d.p.l.g. et urbanistes